

# L'ÉCHO DE LA TOUR

## CHAMBLES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



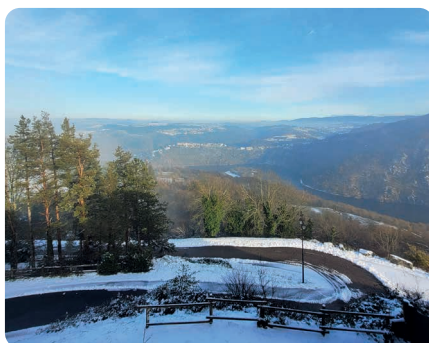
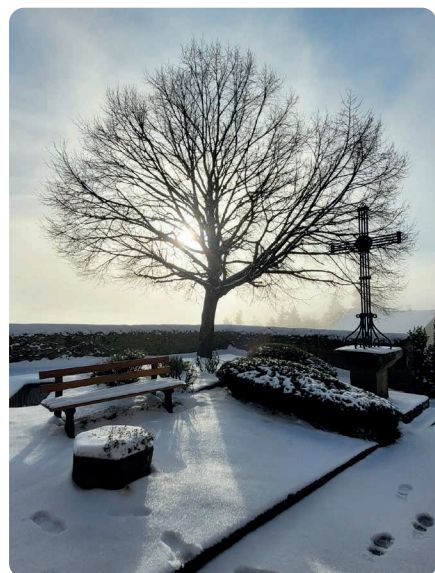
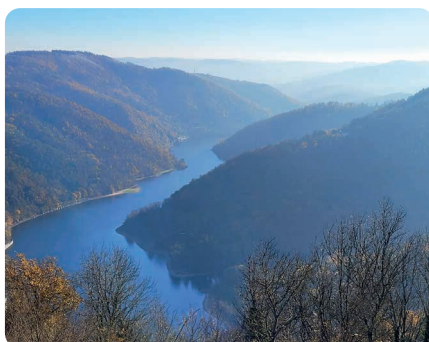
© Paul CASSAR



Loire  
FOREZ  
Agglo

PHOTOGRAPHIE

# Chambles en images



© Géraldine Veyret

## Sommaire

P.4

TOUR DE TABLE

P.13

TOUR DE LA PAROISSE

P.14

TOUR D'HORIZON

P.24

CHACUN SON TOUR

P.38

TOUR À TOUR

P.37

QUART DE TOUR

Bulletin municipal semestriel • Mairie de Chambles, 21 place de la Mairie, Le Bourg, 42170 Chambles : 04 77 52 38 90  
 Directeur de la publication : M. Pierre Giraud • Conception et impression : agence**reciproque**.fr • Dépôt légal : janvier 2023



## Le mot du maire

### Pierre GIRAUD

#### Un point d'étape sur l'avancement des projets communaux...

Grâce à la mise à jour régulière de notre site internet, vous pouvez suivre l'avancée des travaux d'extension du groupe scolaire. Le bâtiment qui recevra la cinquième classe est déjà « hors d'air » et les travaux d'aménagement intérieur sont en cours de réalisation. Un grand « coup de chapeau » à nos 2 entreprises « chamblouses » en charge du gros œuvre. Elles ont effectué un travail de grande qualité en respectant le planning et les délais imposés.

Etre capable de réaliser cela sur site occupé par 110 enfants mérite respect et considération. Merci à Pierrick Tailler et Antoine Lamanche. En principe dès début janvier les travaux de réfection et d'agrandissement de la cantine devraient démarrer. Les équipes municipales ont déjà commencé le déménagement des locaux actuels pour libérer l'espace et permettre aux entreprises de sécuriser la zone des travaux avant le lancement des aménagements. Je vous rappelle que pendant tout le premier semestre 2023 les enfants déjeuneront à la MDA et qu'une livraison de repas chaud est prévue à cet effet.

Dans le cadre de la politique de l'habitat et des projets urbains nous avons répondu début 2022 à un « appel à projets » de la communauté d'agglomération Loire Forez concernant la redynamisation des centre-bourgs.

Nous venons d'apprendre que notre commune fait partie des 4 projets retenus sur le territoire et « cerise sur le gâteau », notre dossier étant qualifié de « plus abouti », nous serons les premiers à bénéficier du lancement de ce projet.

La première phase qui consiste à faire un diagnostic complet de la situation pourrait débuter dès le premier trimestre 2023. C'est un cabinet spécialisé choisi par Loire Forez qui interviendra sur place. Des précisions sur la méthode et les attendus de l'étude nous seront fournis à ce moment là.

Concernant l'avancée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal nous arrivons à la fin de la procédure.

Pendant l'enquête publique, les commissaires enquêteurs ont recueilli de très nombreuses contributions\* individuelles ou collectives. (\*remarques ou réclamations). Très peu d'entre elles ont été retenues par les services de l'état dans la version définitive du PLUI.

Lors de la conférence des maires organisée le 6 décembre 2022, en amont du conseil communautaire, nous étions nombreux à émettre des réserves quant à son approbation. Cependant l'analyse des conséquences d'un vote négatif mit en évidence une forme de blocage des règlements d'urbanisme en place pour les 5 prochaines années au minimum et ce jusqu'à l'approbation d'un nouveau PLUI. Cette situation étant difficilement acceptable pour beaucoup de communes et en particulier pour celles qui, comme Chambles, sont sous le Régime National d'Urbanisme, le conseil communautaire du 12 décembre 2022 a approuvé à une très large majorité le PLUI des 45 communes.

Il est en vigueur depuis le 20 décembre 2022 et devient donc public et consultable en ligne sur un site internet dédié ([www.pluiloireforez.fr](http://www.pluiloireforez.fr)).

Il est également opposable au tiers en lieu et place des documents communaux. Il s'applique donc de fait à toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme, y compris celles dont l'arrêté de décision n'a pas encore été signé et remis au pétitionnaire.

Après 2 années sans cérémonie de vœux et malgré les difficultés pour trouver une salle de substitution à la MDA, prise par ailleurs pour la restauration des enfants de l'école, nous avons décidé de les maintenir cette année.

Nous vous invitons tous à venir nous rejoindre le samedi 7 janvier 2023 à partir de 12 heures dans les salles du château d'Essalois.

Il m'appartient maintenant de vous présenter, au nom de la municipalité, tous nos vœux de belle et heureuse année 2023 avec une excellente santé pour vous et vos proches.

## CONSEILS MUNICIPAUX

# Délibérations

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2022

### ► Renouveau de la tarification de la Redevance d'Occupation du Domaine Public due par les opérateurs de télécommunications.

L'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu au versement d'une redevance en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire.

Le Conseil Municipal a fixé au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications. Chaque année, les montants seront revalorisés en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

### ► Délibération fixant la redevance d'occupation du domaine public Terrasse restaurant « Ma Chaumière »

Autorisation donnée aux propriétaires du restaurant « Ma Chaumière » à installer une terrasse sur le domaine public, Place de la Mairie du 5 juillet au 31 octobre 2022. Le tarif est fixé à 30 € pour la location de la terrasse.

### ► Renouveau de bail avec TDF

La commune de Chambles et TDF ont signé en date du 28/01/2004 un bail civil afin de consentir à la location d'une partie de la parcelle de terrain figurant au cadastre de la commune de Chambles, L'Adroit - Section E, n°1466 soit une superficie globale de 50 m². Le Conseil Municipal a autorisé la signature du renouvellement du bail avec Télédiffusion de France.

### ► Nomination de nouveaux membres de la commission extra-municipale sociale

Considérant que Madame Carole BASSET a présenté sa démission de ses fonctions de membre de la commission extra-municipale sociale ; considérant le décès de M. Marius BARBIER ; sur proposition de la commission extra-municipale sociale ; désignation comme nouveaux membres de la commission extra-municipale sociale : Madame Sophie BEGON et Madame Geneviève SABY.

### ► Marché « Rénovation et extension du site scolaire de Chambles » Attribution des lots et signature du marché

Un marché de travaux « Rénovation et extension du site scolaire de Chambles » a été lancé par la commune de Chambles sous la forme d'une procédure adaptée.

Cette consultation a été publiée sur la plateforme AWS Loire marchés publics le 15 avril 2022 pour une remise des offres fixée au 16 mai 2022 à 17h00.

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 30 mai 2022 à 10h pour la phase d'étude des candidatures et des offres puis le 13 juin 2022 afin de procéder aux choix définitifs des meilleures offres au regard des critères de sélection.

La consultation comprenait 14 lots :

Lot n° 1 : Terrassement	EGBAT TP	5 800,00 €
Lot n° 2 : Gros œuvre	BATI RENOVE	78 899,60 €
Lot n° 3 : Charpente - Couverture	ANTOINE LAMANCHE	31 397,64 €
Lot n° 4 : Etanchéité	SUPER	9 524,13 €
Lot n° 5 : Façades	EXEL FACADES	5 412,48 €
Lot n° 6 : Menuiseries extérieures bois - Occultations	MENUISERIE GENEVRIER	34 649,20 €
Lot n° 7 : Menuiseries intérieure	CECOIA	42 570,00 €
Lot n° 8 : Cloison agro-alimentaire	SANS SUITE	
Lot n° 9 : Plafond - Plâtrerie - Peinture	ISOPLAC 42	66 226,09 €
Lot n° 10 : Chape - Carrelage - Faïence	MURAT	9 379,30 €
Lot n° 11 : Sols minces	COMPTOIR DES REVETEMENTS	16 482,28 €
Lot n° 12 : VRD	EGBAT TP	14 000,00 €
Lot n° 13 : Electricité - Courants faibles	TECH ELEC	26 606,72 €
Lot n° 14 : Chauffage - Ventilation Plomberie	BEALEM	128 000,00 €

### Montant total : 562 736,93 € TTC

Le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés publics de travaux « Rénovation et extension du site scolaire de Chambles ».

### ► Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

Le Conseil Municipal valide qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

### ► Décision modificative n°1

Mise en conformité du budget de la commune.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

### ➤ Révision du taux de la taxe d'aménagement et institution d'exonérations

Le Conseil Municipal fixe le taux de la part communale de la taxe d'aménagement à 5% sur l'ensemble du territoire communal. Exonère sur l'ensemble du territoire de la commune de Chambles les locaux à usage industriel et artisanal et leurs annexes et les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

### ➤ Budget communal - Souscriptions d'emprunts

Pour financer les investissements prévus pour les travaux de rénovation et d'extension des bâtiments scolaires, il est prévu au Budget Primitif 2022 de recourir à des emprunts. Le Conseil Municipal approuve la proposition du Crédit Mutuel Sud Est pour un prêt à long terme de 300 000,00 €, un crédit relais (attente de subvention) de 240 000,00 €, un crédit relais (attente de FCTVA) de 100 000,00 €.

### ➤ Classement de trois voies communales dans le domaine public de la commune et mise à jour du tableau de classement

Le Conseil Municipal approuve l'engagement de la procédure de classement dans le domaine public de la commune de Chambles des trois parcelles privées communales (E1418/E1419 et E1421), conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière et la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.

### ➤ Signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension des bâtiments scolaires

Le Conseil Municipal autorise la signature de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension des bâtiments scolaires afin de réajuster le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les délibérations et les PV des réunions du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune [www.chambles.fr](http://www.chambles.fr)



## LES COMMISSIONS COMMUNALES

# Commissions



## COMMISSION GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

RESPONSABLE : PIERRE GIRAUD

**Membres :** Josiane Drevet, Marie-Laure Fucher, Caroline Haour, Fadila Kahoul, André Peyret, et Valérie Rolland-Tougouchi

### DES AMBITIONS MAINTENUES DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE DIFFICILE

Estimée pour 2022 et 2023 à environ 5,5%, l'inflation, à son plus haut niveau depuis 1985, fait considérablement augmenter les dépenses annuelles de fonctionnement.

Les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux connaissent une hausse spectaculaire qui, à elle seule, compromet gravement l'équilibre de notre budget de fonctionnement et les capacités d'investissement de la commune. De plus, l'augmentation de 3,5% du point d'indice, mesure nécessaire pour les agents territoriaux, ajoute une charge supplémentaire pour le budget de la commune.

Après quatre ans de baisse des dotations de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie depuis 2017 avec notamment le gel de la Dotation Globale de Fonctionnement sur le plan national et une diminution pour la commune de Chambles (montant de la DGF en 2019 : 35 581,00 € / 2020 : 32 907,00 € / 2021 : 29 683,00 €).

### Pour son BP 2023, la commune de Chambles doit faire face à une situation sans précédent.

Le Conseil Municipal de la commune de Chambles fait le choix d'y faire face sans recourir à l'augmentation du taux municipal de la taxe foncière, en privilégiant avant tout les mesures d'économies internes et structurelles.

Ce choix, à la fois fort et difficile, marque la volonté d'épargner le pouvoir d'achat des Chamblous déjà grevé par la situation économique.

Ainsi, l'effort de sobriété va au-delà du seul plan de mesures d'économies d'énergie dans les bâtiments municipaux (notamment avec le maintien des températures à 19 degrés). En l'absence du recours à l'augmentation du taux de fiscalité locale, chaque économie possible sera mobilisée pour maintenir la dépense et l'action utile au service des habitants. Cela passe par la maîtrise de la masse salariale et des dépenses courantes compressibles afin de rester en mesure de :

- Répondre aux besoins de solidarité de la population dans un contexte où les effets économiques et sociaux risquent d'accroître la précarité des plus vulnérables.
- Maintenir le niveau d'action en matière éducative et au service de l'enfance et de la jeunesse, le maintien du niveau de financement de la coopérative scolaire, de la subvention versée au conseil municipal des enfants...
- Maintenir le niveau de soutien à la vie associative et à l'engagement dans la participation bénévole des Chamblous.

### ► Les projets d'investissement très impactés par ce contexte, seront maintenus au niveau nécessaire :

- En mobilisant la capacité à recourir à l'emprunt de manière maîtrisée.
- En privilégiant bien évidemment les projets engagés telle que l'extension des bâtiments scolaires, dont les travaux ont débuté en 2022.

Pour le reste, ce seront avant tout des projets dans le cadre de la redynamisation du centre bourg (en lien avec les services de Loire Forez Agglomération) et la priorité donnée aux projets d'investissement porteurs d'économie potentielle à court et moyen terme. Exemple : plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux.



## COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE

### RESPONSABLE : ANDRÉ PEYRET

**Membres :** Josiane Drevet, Emilien Jousserand, Henri Pramalion

#### Permis de construire 2<sup>ème</sup> semestre 2022

- BARTHELEMY Mathieu : Rénovation d'un ancien pigeonnier/écurie en maison d'habitation touristique > [Le Bourg](#)
- LAMBELIN Laurent : Maison individuelle > [Cessieux](#)

#### Déclaration préalable 2<sup>ème</sup> semestre 2022

- SMAGL : Clôture > [Essalois](#)
- CORNILLON Michel : Panneaux photovoltaïques > [Laborie](#)
- REYNAUD Thierry: Panneaux photovoltaïques > [Noailleux](#)
- SAHBAZ Faki : Vélux et agrandissement fenêtre > [Cessieux](#)
- PERRIN Fabienne : Pergola bioclimatique > [Chemin du Suc de la Huc](#)
- HAOUR Christian : Piscine > [Chemin du Suc de la Huc](#)
- STEINAUER Marie Edith : Piscine > [Vassalieux](#)
- MONIER Christelle : Panneaux photovoltaïques > [Meyrieux](#)
- BERTHOLLET Jean-François : Changement de menuiseries et rénovation des enduits et joints de façades > [Le Bourg](#)
- SOCIETE ONEOPRO : Panneaux photovoltaïques > [Noailleux](#)
- IMBROGLIO Elian : Piscine > [Cessieux](#)
- BONNAMOUR Jean-Marc : Pergola > [Lot les portes d'Essalois](#)
- VASSAL Patrick : Mur clôture panneaux photovoltaïques > [Cessieux](#)
- DECHANDON Jean-François : Panneaux photovoltaïques > [Cessieux](#)

#### ! POUR INFORMATION :

**Le coût d'instruction d'un permis de construire supporté par la mairie est de 148 euros.**

Pour une déclaration préalable, il est de 110 euros.

Les actes d'urbanisme peuvent être déposés en ligne sur le site : [loireforez.geosphere.fr/guichet-unique](http://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique)

#### Le PLUI arrive en fin de parcours.

Le conseil communautaire de le Loire Forez Agglomération l'a approuvé le 13 décembre 2022.  
Reste le contrôle de l'égalité par les services de l'État.

**Le PLUI est applicable aux tiers dès maintenant.**



## COMMISSION INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

### RESPONSABLE : EMILIEN JOUSSERAND

**Membres :** Sébastien Bertrand, Marie-Laure Fucher, Caroline Haour, Michel Pichon, Gauthier Thévenon

#### TRAVAUX EN COURS

- Une fois n'est pas coutume, nous commençons ce tour d'horizon par le fil rouge de ces derniers mois, avec les travaux de rénovation et d'extension du site scolaire. Comme évoqué dans les précédents numéros, les travaux ont bien débuté cet été par la construction du bâtiment abritant la nouvelle classe. L'agrandissement est à ce jour hors d'air et hors d'eau (voir photo). La partie concernant la rénovation du restaurant scolaire démarrera dès janvier 2023.
- Les fortes tensions sur le marché de l'énergie et les risques de délestages qui en découlent nous ont confortés dans notre démarche initiée dès 2021 de la réduction de l'éclairage public. Nous poursuivons actuellement la phase de test d'extinction partielle de 23h à 5h ; outre la protection de la biodiversité, les économies réalisées sont substantielles. Les premiers retours que nous avons pu recevoir sont très positifs de la part des Chamblous.
- Lors des réunions publiques du printemps dernier, des demandes avaient été exprimées par des riverains de la D108 au hameau de « Cessieux ». Nous avons rencontré sur place, début août, une délégation représentant les habitants du hameau afin qu'ils expriment leur vision des choses quant aux aménagements. A l'issue de cet échange, cette voirie étant classée départementale, nous avons convié les élus départementaux et les services de la DDE pour une prochaine rencontre sur le terrain.

#### TRAVAUX À VENIR

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, la station d'épuration située aux Pentômes va être remplacée.

En effet cette dernière, composée de 3 lagunes en cascade, ne répond plus en termes d'efficacité de traitements aux normes nationales et européennes actuelles. Les travaux de mise en conformité sont soumis à de fortes contraintes environnementales. Ils doivent débuter au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023. Une fois réalisés, ceux-ci permettront d'avoir une meilleure qualité des effluents en sortie et ramènera le ruisseau « La Garde » dans son lit initial. La compétence assainissement étant déléguée à Loire Forez Agglomération, c'est cette structure qui prend en charge la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux ainsi que le coût financier, soit environ 1,2 M€.

#### TRAVAUX FORESTIER

Dans un contexte où la demande est forte en bois d'œuvre ou pour les pellets de chauffage, la gestion sur le long terme des 175 hectares de forêt confiée à l'Office Nationale de Forêts a tout son sens.

Les arbres arrivés à maturité sont abattus et valorisés, des coupes d'éclaircissement sont effectuées afin de permettre un meilleur développement des plus jolis sujets et rendre la forêt moins sensible au feu et aux tempêtes.

Au cours des 6 dernières années il a été récolté 2 000 m<sup>3</sup> de bois, dans le même temps il a été replanté plus de 6 000 plants en pin laricio, douglas, ou cèdres.







## COMMISSION SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

RESPONSABLE : LYDIE FAISANDIER

**Membres :** Marie-Laure Fucher, Estelle Redon, Valérie Rolland-Tougouchi

**Cette année, le repas de Noël a eu lieu le vendredi 16 décembre. Les enfants ont profité d'un moment convivial autour d'un repas préparé par Christine et Marie-Christine.**

Après les vacances de Noël, les travaux d'aménagement des locaux de la cantine vont débuter.

Les repas seront servis dans la grande salle de la MDA. Les enfants seront accompagnés par le personnel pour déjeuner en 1 seul service de 11h50 à 13h environ. La préparation des repas sera impossible dans les locaux de la cantine. Nous avons donc sollicité plusieurs prestataires pour confectionner le plat chaud.

Après étude, nous avons choisi le lycée Sainte-Claire à Sury-le-Comtal, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les laitages et desserts restent fournis par nos fournisseurs habituels (épicerie de Chambles, boulangerie de Saint-Maurice-en-Gourgois).



**Le prix du repas restera inchangé, et les inscriptions seront toujours effectuées sur le portail famille : [www.monespacefamille.fr](http://www.monespacefamille.fr)**





## COMMISSION COMMUNICATION

### RESPONSABLE : VALÉRIE ROLLAND-TOUGOUCHE

**Membres :** Sébastien Bertrand, Henri Pramalion, Estelle Redon, Gauthier Thévenon

La commission communication a souhaité travailler sur les illuminations du village : que ce soit le bourg, pas ou peu visible de la route principale, ou les hameaux.

#### Plusieurs idées ont germé :

- Illumination de la tour
- Décoration du grand sapin à droite de l'escalier montant à l'école
- Décoration d'un « point central » de chaque hameau

Nous avons prévu des éclairages en leds, pour être moins énergivores, avec bien sûr une coupure à 23h chaque soir pour respecter les pauses nocturnes.

Nous étions tous très motivés, avec cette envie de faire plaisir aux petits comme aux grands. Mais les cris d'alarme lancés par EDF et les services publics nous ont interpellés : que faire ? Continuer sur notre lancée, mais avec seulement quelques décorations ? Ou alors attendre des jours meilleurs et faire ce que l'on avait imaginé ? Nous avons opté pour la 2<sup>ème</sup> solution. En espérant que l'année prochaine soit plus propice à la fête !

Nous continuons à améliorer la communication entre la Mairie et les chamblous. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre, que ce soit sur le site ou sur Illiwap\*.

\*Illiwap : application mobile gratuite, qui vous permet de recevoir en temps réel sur votre téléphone les informations urgentes ou les rappels de dernière minute des associations.



#### STATION DE CHAMBLES

- 740 abonnés (34% de plus qu'en juillet)
- Une dizaine de notifications envoyées chaque mois

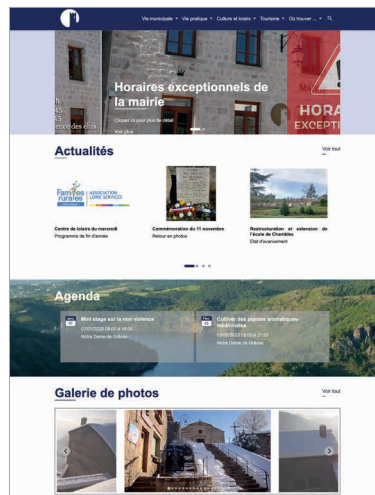
Flashez le code depuis votre téléphone pour installer l'application :



#### SITE INTERNET

chambles.fr

- 2 000 visiteurs en 2022
- L'agenda des manifestations en direct
- Une nouvelle actualité chaque mois
  - Les arrêtés municipaux
- Les informations de chaque association





## DÉLÉGATION « FÊTES ET CÉRÉMONIES, ORDURES MÉNAGÈRES, CIMETIÈRE COMMUNAL »

RESPONSABLE : JOSIANE DREVET

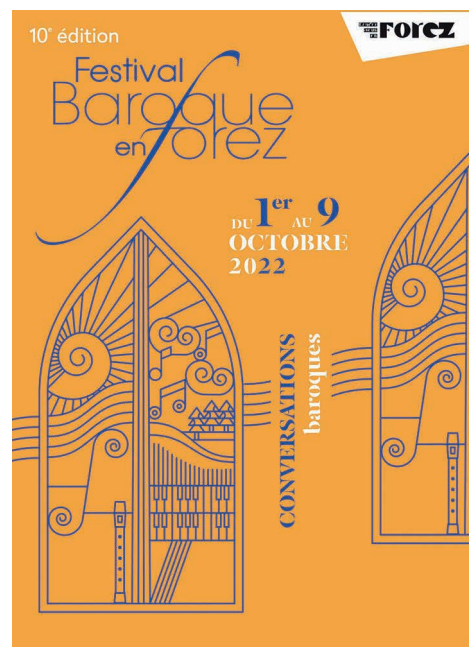
### REPAS DES SÉNIORS

**Une cinquantaine de séniors se sont retrouvés cette année à la rencontre des aînés 2022, pour un spectacle à « L'Epalle Théâtre » ce 2 décembre.**

À la suite de l'apéritif, le spectacle gaga a rappelé à certains leur jeunesse au coeur du parler stéphanois présenté par Jean-Luc EPALLE, Joël et Anaïs. L'assemblée s'est retrouvée autour d'un plat commun avec les artistes, ponctué de chansons et de commentaires...

On dit que le rire vaut un beefsteak, la formule spectacle a rassasié tout le monde, que de rires !

Afin de permettre à un maximum de personnes de profiter de ce moment de convivialité un moyen de transport a été mis en place par la municipalité.



### FESTIVAL

**Le dimanche 2 octobre, la commune de Chambles a accueilli sur le site du château d'Essalois une représentation du festival Baroque en Forez avec une visite flash des gorges de la Loire et un concert « le chant des oiseaux ».**

Il a fallu prévoir une séance supplémentaire pour pouvoir accueillir une centaine de spectateurs. À l'issue du concert, autour du verre de l'amitié, chacun a pu s'exprimer et admirer le site magnifique d'Essalois.

Merci aux bénévoles pour l'organisation de cette après-midi.

### CIMETIÈRE

Mise en place du logiciel Améthyste pour les actes de concession, la gestion administrative des défunts, les procédures de reprise ou de travaux.

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022

À l'occasion du 104<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, journée nationale de la victoire et de la paix, la commune de Chambles, représentée par Monsieur le Maire Pierre GIRAUD, le Conseil Municipal des enfants et l'Union Nationale Des Anciens Combattants Soldats De France, représentée par son Président Mr Jean-Antoine PRYBILSKI, ont rendu hommage à tous les morts pour la France.

Le message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des armées, et de Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire, a été lu par les enfants de l'école de Chambles.

La gerbe municipale a été déposée par les enfants sur le monument aux morts, une autre gerbe a été déposée par l'UNC Soldats de France. Une minute de silence a été respectée en mémoire des soldats tombés pour la France.

L'hymne national a clôturé la cérémonie.





## SÉANCES

# Catéchisme

**Cette année, il y a un seul et unique groupe de catéchisme sur la commune de Chambles.**

Il est composé de huit enfants de CE2-CM1-CM2. Six d'entre eux (les CM1-CM2) préparent leur communion pour le printemps 2023. La date est fixée au samedi 17 juin à 19H sur le clocher de Chambles.

Malheureusement, nous n'avons pas de groupe de catéchisme CE1 cette année scolaire. Nous restons positifs pour la saison prochaine ! Hélène Nepveu vient prêter main forte à Caroline Berthet afin de faire le relais avec la paroisse Saint François en Forez.

Cette dernière n'ayant plus d'enfants scolarisés sur la commune, la communication et le contact avec les parents se faisaient plus difficiles.

➤ **Infos pratiques** : pour les horaires des messes, consulter le panneau en bas de l'église ou le site internet : [saint-francois-forez.fr](http://saint-francois-forez.fr) • **Équipe liturgique** : Marinette CRESPE - 04 77 52 40 04 • Christiane FUCHER - 04 77 52 35 74 • **Catéchisme initiation chrétienne enfance** : Caroline BERTHET - 04 14 99 11 93 Hélène Nepveu (06 15 70 25 04) • **Ouverture des portes de l'église** : Anne BARBIER - 04 77 52 32 33 Régine GAUCHER - 04 77 52 41 09 • **Responsable baptêmes et mariages** : Régine GAUCHER - 04 77 52 41 09 • **Messe pour les défunts** : Claudette ROULLET - 04 77 52 12 03 • **Équipe funérailles** : Régine GAUCHER - 04 77 52 41 09 • **Fleurissement** : Christiane FUCHER - 04 77 52 35 74

## CHAMBLES AVEC VOUS

### MOT DE L'OPPOSITION

Bonjour à tous et à chacun, chacune,

En ce début d'année 2023, nous vous rappelons que nous sommes toujours à votre écoute et prêts à relayer vos demandes, idées, remarques, incompréhensions...auprès de la municipalité en place. N'hésitez pas à venir aux conseils municipaux, lieu de ces expressions diverses.

Continuons à oser nous exprimer ouvertement, à proposer nos idées, à faire nos demandes... c'est d'abord le rôle d'une municipalité que d'entendre et de respecter la voix de ses concitoyens, d'être garante de l'exercice de la démocratie. Et si celle-ci est quelquefois mouvementée, c'est qu'elle est vivante... ! Nous y veillons.

Alors gardons espoir et à tous et toutes, une très bonne année 2023 !

« **Chambles avec vous** » • **toujours et encore**

Adresse mail : [chamblesavecvous@gmail.com](mailto:chamblesavecvous@gmail.com)



VIE COMMUNALE

## Distribution du courrier

**Courant 2019, l'adressage de la commune a été revu, afin d'apporter plus de précisions sur l'adresse de chacun, non seulement pour la Poste et les livreurs, mais également afin de faciliter le travail des services de secours.**

Nous rappelons que doivent figurer sur chaque courrier :

- le nom et prénom
- le n° et la route ou rue ou chemin ou impasse
- le bourg ou hameau
- le code postal et la commune

Des plaques ont été fournies par la mairie, à fixer près de votre entrée ou boîte aux lettres.

La Mairie s'est occupée de transmettre les nouvelles coordonnées des administrés aux institutions publiques (impôts, EDF, eau), à charge à vous d'effectuer les changements auprès des autres organismes.

À ce jour, il reste encore quelques plaques non récupérées en Mairie, et le personnel de distribution se plaint de difficultés à distribuer du courrier sur lequel le changement d'adresse n'a pas été effectué.

► **La Poste nous alerte que, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tout courrier non libellé à une nouvelle adresse ne sera plus distribué.**



Maryline Vacher & Gwendoline Laval

VIE COMMUNALE

## Installation d'un cabinet d'infirmières

**Un nouveau cabinet médical vient de se monter, proposant des services aux Chamblous.**

**Pourquoi Chambles ?**

« Nous étions à la recherche d'une commune rurale, à taille humaine. L'idée était de nous installer sur le long terme, de pérenniser notre activité. Amies d'enfance, habitant Unieux et Craintilleux, nous avons décidé de monter notre cabinet à Chambles. »

L'activité a débuté avec Maryline Vacher, qui, au mois de mai 2023, sera rejointe par Gwendoline Laval.

Elles proposent des services de soins d'hygiène, pansements, hospitalisation à domicile, prise de sang, vaccination etc...

► Leur cabinet se situe à « l'ancienne École », au 146, chemin de Ronde. Une permanence est proposée le mardi matin, le reste du temps elles se déplacent à domicile • **Téléphone : 06 02 46 37 48**

## SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS

## MARPA

La MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie) est une résidence autonome destinée aux personnes de plus de 60 ans. Son implantation permet aux résidents de demeurer dans leur cadre de vie et d'atténuer le sentiment de déracinement. Les logements sont spécialement étudiés pour répondre aux besoins des séniors. Les résidents sont considérés comme des locataires à part entière.



## UNE VIE COMME À LA MAISON

- Le résident meuble l'appartement à sa convenance.
- La MARPA n'est pas médicalisée, en cas de besoin.
- Le résident fait appel aux intervenants de son choix.
- Un petit animal de compagnie est accepté (sous conditions du règlement intérieur).

## CHAQUE LOGEMENT DISPOSE :

- D'un accès intérieur et extérieur.
- D'une terrasse avec accès sur un jardinet.
- D'une kitchenette équipée.
- D'une salle de bain adaptée.

## DES ESPACES COLLECTIFS

- Salons, salle à manger, cuisine ludique, salle d'animations, patios.

## UN LIEU CONVIVAL ET OUVERT

- Un service de restauration préparé sur place (petit déjeuner, déjeuner, dîner) est proposé chaque jour avec possibilité d'inviter ses proches sur réservation.
- Le résident prend part à la vie collective selon ses envies (animations diverses).

## LES PRESTATIONS

## Redevance mensuelle incluant (prestations de base) :

- Le loyer.
- Les charges (eau, chauffage, électricité, téléassistance, personnel d'accompagnement, animations, astreinte de nuit).

## Autres charges du résident (non incluses) :

- La redevance audiovisuelle et la taxe d'habitation.
- L'assurance habitation et responsabilité civile obligatoires.
- L'abonnement téléphonique et internet (hors téléassistance).

## Prestations facultatives :

- Restauration.
- Blanchisserie (lavage et repassage du linge).
- Entretien courant du logement.

## LE TARIF ET LES AIDES POSSIBLES

- Pour un résident en T1 Bis, le tarif envisagé serait de 1 600 € / mois environ comprenant les prestations de base et les 3 repas journaliers.
- L'Aide Personnalisée au Logement (APL), peut être attribuée, selon les ressources de la personne.

## TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ 7 JOURS / 7

- Présence d'un personnel de 7h à 21h.
- Service de téléassistance individuelle 24h/24.
- Un membre du personnel est d'astreinte la nuit en cas d'urgence (21h à 7h).

## DEMANDES D'ADMISSION (À DÉPOSER EN MAIRIE)

Les personnes souhaitant intégrer la MARPA peuvent compléter une « fiche contact » disponible en mairie, ou déposer une demande sur papier libre. Les demandes provenant d'autres communes que celles portant le projet seront étudiées en fonction des places disponibles au moment de leur dépôt.

## L'ASSOCIATION DE GESTION

La MARPA est gérée par une association dont le but est de promouvoir le bien-être des résidents. Il est possible d'accompagner l'association dans ce projet par un don ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66%.

## JOURNÉES PORTES OUVERTES

Avant l'ouverture de la MARPA, prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, des journées portes ouvertes seront organisées prochainement les samedis ou dimanches de 10h à 18h.



➤ L'ouverture est prévue le 2 avril 2023. Les réservations sont toujours possibles, n'hésitez pas à contacter la mairie de St-Maurice-en-Gourgois : 04 77 50 30 12 • [accueil@saint-maurice-en-gourgois.fr](mailto:accueil@saint-maurice-en-gourgois.fr)



MA COMMUNAUTÉ SANTÉ

# Mutuelle communale

## RAPPEL

L'association ACTIOM Ma Commune Ma Santé propose une mutuelle communale destinée à toutes les personnes ne bénéficiant pas de la mutuelle collective des entreprises. Les demandeurs d'emploi, retraités, étudiants peuvent réaliser un comparatif auprès des référents de ce dispositif sans engagement, ils seront conseillés et accompagnés sur ce sujet.



## BILAN 2022

Les 3 permanences organisées à la mairie par Marie-Justine FAURE ont généré une vingtaine de rendez-vous dont la moitié a permis de trouver une solution.

## PRÉVISIONS 2023

Il n'y a pas encore de permanences programmées mais vous pouvez sans problème vous rendre à la permanence de Firminy, 18, rue Dorian, tous les jeudis matin (les rendez-vous peuvent toujours être pris par téléphone au 04 77 49 57 65).



### Extrait du site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20314](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20314) concernant la couverture maladie complémentaire (mutuelle) :

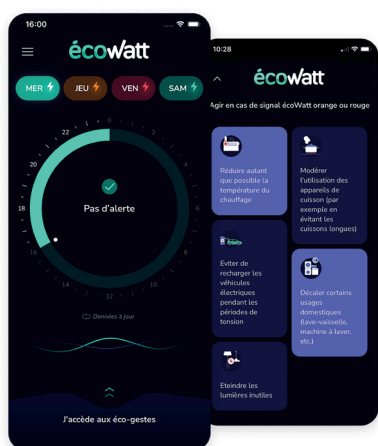
*Votre contrat est renouvelé automatiquement chaque année. Votre organisme de complémentaire de santé doit vous envoyer annuellement un avis d'échéance (au moins 15 jours avant la date d'échéance). Vous pouvez résilier votre contrat sans frais ni délai après la première année.*

*Cette résiliation prend effet 1 mois après que la mutuelle en a reçu notification (par lettre, mail,...). Cette possibilité de résiliation doit être mentionnée à la fois dans le règlement (ou contrat) et dans l'avis d'échéance. Si vous avez payé au-delà de la date couverte après résiliation, vous serez remboursé dans un délai de 30 jours.*



VIE COMMUNALE

## ÉcoWatt



**Le Gouvernement lance une campagne de sensibilisation « Chaque geste compte, économisons l'énergie » avec 3 mots d'ordre : je baisse (la température), j'éteins, je décale !**

Mais pour savoir quand réduire sa consommation, ÉcoWatt peut vous aider.

Téléchargez l'application ÉcoWatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. À chaque instant, des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, si vous le pouvez, et ainsi assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

### Soyez alerté en cas de risque de coupure :

L'application EcoWatt vous permet de recevoir directement sur votre smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance. Une notification peut également être paramétrée pour vous informer au sein d'une journée dès que nous entrons dans une période orange ou rouge.

**! IMPORTANT : L'application ÉcoWatt ne collecte aucune donnée personnelle.**



## COLLABORATION

# Bibliothèque

## LE FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE

En venant chercher leur pain à l'épicerie du bourg, certaines personnes ont découvert l'existence de la bibliothèque. Pour celles et ceux qui ont hésité à entrer, voici quelques informations :

Ce n'est pas parce que nous sommes une bibliothèque de village que nos livres sont de vieux ouvrages. Le temps où les bibliothèques ne possédaient que des livres donnés par les habitants est révolu.

Chaque année, nous n'achetons pas moins de soixante livres : romans, albums pour enfants, BD etc.

Ces achats se font en novembre, c'est-à-dire que, fin décembre, ces documents seront disponibles et vous pourrez les emprunter.

De même, trois fois par an, nous allons choisir à la médiathèque de Saint-Just deux à trois cents livres que nous gardons six mois maximum.

Le fait d'appartenir au réseau Copernic nous permet ainsi d'offrir à nos lecteurs un choix de livres important. Si cela ne suffit pas, sachez que vous pouvez réserver tous les livres disponibles dans toutes les bibliothèques du réseau.

La bibliothèque de Chambles vous offre les mêmes services que la médiathèque de Saint-Just.

Si vous entrez, notre équipe se fera un plaisir de vous accueillir et de vous renseigner.

## DES CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE

Ana Vincent a été bénévole à la bibliothèque pendant plus de quinze ans. Tous les mercredis, elle a accueilli les lecteurs avec le sourire, leur prodiguant des conseils avisés car elle connaissait leurs goûts.

Cette année, elle prend, dit-elle, du recul ; ce n'est pas vraiment une retraite, elle viendra quand nous aurons absolument besoin d'elle.

Nous aurons sûrement besoin d'elle.

Nous souhaitons la bienvenue à Cécile Beaudet qui a rejoint notre équipe depuis début septembre. Elle maîtrise déjà toutes les tâches du parfait bibliothécaire.

➤ **Informations pratiques :** Bénévoles: Michel Autin, responsable, Cécile Beaudet, Chantal Forêt, Dany Jomain  
Heures d'ouverture : mercredi : 10h - 12h / Samedi : 10h - 12h • Tél. : 04 77 52 19 18



Ana Vincent et Cécile Beaudet



Cécile Beaudet et Michel Autin à la Médiathèque

CLASSE DE PS - MS

# Semaine du goût du 17 au 21 octobre

Pendant la semaine du goût les élèves de petite et moyenne section ont voyagé à travers le temps à partir de l'album : « *Le loup qui voyageait dans le temps* » d'Orianne Lallemand.

Lundi, nous sommes allés au **temps des hommes préhistoriques** en mangeant des groseilles, framboises, cassis, cranberries. Mardi, nous avons voyagé en Antiquité, au **temps des Romains et Egyptiens**. Nous avons goûté du raisin et du pain. Jeudi, nous nous sommes téléportés au **temps des châteaux forts**. Nous avons découvert une soupe de légumes anciens (panais, topinambours, chou, carottes...) et de la charcuterie.

Vendredi, nous sommes partis au **temps des Rois**. Nous avons dégusté du chocolat, de la glace à la vanille et un biscuit (spéculoos). Nous nous sommes régalés toute la semaine !



CLASSE DE GS

## École

En Grande Section, nous avons commencé un voyage dans le temps à partir de l'album « *Le loup qui voyageait dans le temps* ». Nous avons étudié la formation de l'univers et du système solaire, les volcans, l'apparition de la vie et les dinosaures. Nous allons maintenant rencontrer les hommes préhistoriques !

**En photo : nos éruptions volcaniques au bicarbonate de soude et les planètes du système solaire.**



CLASSE DE CP - CE1

# Mon village pas à pas

**Jeudi 17 novembre, nous avons parcouru une partie de Chambles, à la recherche de différents endroits :**

- Des endroits pour habiter : des maisons en pierre et des maisons modernes
- Des endroits pour travailler : des restaurants, la Mairie, l'épicerie, des champs
- Des endroits pour se divertir : le stade de foot, l'église, la MDA
- Des endroits qui rendent service aux habitants : l'épicerie
- Des éléments pour nous déplacer : l'abribus, des panneaux
- Des éléments du paysage : la Loire, la forêt, la plage de Saint Victor
- Des éléments de l'histoire : les croix, la tour, l'église, la porte du Moyen-Âge, le chemin de ronde, les vieux murs

Puis, de retour en classe, nous avons réalisé la maquette de notre village. Nous avons aussi proposé que, dans le futur, nous pourrions construire un parc de jeux mais en regardant sur la maquette, nous avons constaté qu'il n'y avait pas assez de place dans le village et, en plus, il y avait la forêt juste à côté.

Pour conclure, nous avons dit que notre village était joli comme cela et qu'il fallait garder les vieilles maisons en pierre et la nature.



CLASSE DE CE1 - CM1

# Le cross

**Jeudi 20 octobre, nous avons participé au cross de l'école. Il y avait beaucoup d'ambiance en allant au stade, nous chantions : « Tous en Chambles, tous en Chambles, Chambles, Chambles ! »**

Une fois arrivés, nous nous sommes installés dans un coin pour encourager les petits. Quand notre tour est arrivé, nous avons été applaudis et encouragés du début jusqu'à la fin. Notre but était de courir le plus longtemps possible sans s'arrêter. Ensuite, nous avons encouragé les grands. Puis nous sommes rentrés avec un grand sourire. Les maîtresses étaient très contentes !

*Article écrit par la classe de CE1-CM1*



CLASSE DE CE2 - CM2

# Chantier en rêve

Notre thème annuel est Architecture et Patrimoine car une nouvelle classe est en construction.

Le 10 octobre, à la MDA, Fanny, architecte dans l'association Archilude nous a proposé des ateliers en lien avec l'architecture appelés Chantier en rêve.

## Il y avait 3 ateliers différents :

- Le premier atelier était de comprendre comment on fabrique une dalle.
- Le deuxième atelier était celui de construction
  - Créer un bâtiment ou un mur à base de briques de lait.
  - Fabriquer des maisons avec des morceaux de sucre ou des Lego.
  - Construire des maisons miniatures avec de mini-briques et du faux ciment (colle et sable).
- Pour le troisième atelier, nous avons les plans de l'école et de la nouvelle classe.

Nous avons appris à nous repérer sur le plan et nous devons trouver le nord et le sud. Nous avons colorié les classes correspondantes sur le plan. Nous avons ensuite pris les mesures de certaines parties de l'école que nous avons reportées sur le plan : nous les avons additionnées pour connaître la longueur de l'école.

Nous avons observé le chantier : actuellement le bâtiment est « hors d'eau » parce qu'il y a le toit. Nous avons appris beaucoup tout en nous amusant et nous avons hâte de la revoir et de découvrir de nouvelles connaissances sur l'architecture.

Les CE2 CM2



## ENVIRONNEMENT

## Tri des déchets

**! ATTENTION :** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la collecte des bacs jaunes s'effectuera le vendredi matin et non plus le vendredi après-midi. Pensez donc bien à sortir vos bacs le jeudi soir.

**BIENTÔT 100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS DANS NOS BACS JAUNES !**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés. Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets ! Cette barquette, ça se trie ou non ? Maman, papa, je le mets où ? À compter de janvier 2023, les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023**

**100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !**

*» en vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués, même sales*

**EMBALLAGES EN MÉTAL**



**EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES**



**JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES**



**EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET BARQUETTES POLYSTYRÈNE**



**INTERDIT**

VERRE (à apporter en point d'apport volontaire), GROS POLYSTYRÈNE ET CARTON BRUN (à apporter en déchèterie)

**Tous au tri !**

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune. C'est simple !

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et nul besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place.

Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas rétrié.

**Avec ces extensions de consignes, plus d'excuses pour ne pas trier : visez le bac jaune !**

CITEO

Loire  
FOREZ  
Agglo

Un doute, une question ?  
Contactez-nous :  
dechets@loireforez.fr

N° Vert 0 800 881 024



## ENVIRONNEMENT

# Broyage et compostage

## ACHETER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL À TARIF PRÉFÉRENTIEL

**C'EST DÉCIDÉ,  
JE RÉDUIS  
MES DÉCHETS !**

**2 solutions pour valoriser  
vos déchets biodégradables**

**1 Empruntez un broyeur de végétaux**

Évitez des passages en déchèterie :  
empruntez gratuitement un broyeur  
de végétaux auprès de nos partenaires  
(limité à une demi-journée par an et par foyer)

**Pour bénéficier de ce dispositif :**

- » Vous devez impérativement résider sur l'une des 87 communes de Loire Forez.
- » Répondez au quiz disponible sur le site Internet de Loire Forez et remplissez le formulaire d'inscription.
- » Vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez alors convenir d'une réservation avec le loueur partenaire choisi.

**Plus d'infos :**  
www.loireforez.fr  
dechets@loireforez.fr  
N° Vert 0 800 881 024




Loire Forez agglomération propose des composteurs en bois d'une capacité de 400L.

Un bio-seau est également fourni lors de l'achat d'un composteur. Celui-ci permet de stocker les déchets alimentaires dans votre cuisine avant de les ajouter au composteur.

Vous pourrez aussi acquérir un « brass compost ». Pratique, cet outil vous permettra d'aérer la matière en profondeur avec un moindre effort.

### TARIFS

- Composteur bois (400 L) + bio-seau : 25 €
- Composteur bois (400 L) + bio-seau + brass compost : 35 €
- Brass compost seul : 15€

Loire Forez agglomération subventionne ces composteurs afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à cette pratique. L'achat est donc réservé aux habitants des 87 communes de l'Agglomération et limité à 1 composteur par foyer.

- Un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandés.
- Le règlement se fait par chèque uniquement (à l'ordre du Trésor Public).





# L'AFR de Chambles

La rentrée 2022 à l'AFR de Chambles, c'est :



ASSOCIATION  
DE CHAMBLES

## MÉDITER ENSEMBLE

**Cette année, un énorme succès pour notre activité Yoga.**

La forte demande a permis l'ouverture de deux séances par semaine. La Chamblouse Floriane JAMON partage et transmet le meilleur de son art à chaque cours. La trentaine de participants est ravie de se retrouver chaque lundi et chaque jeudi à 19h30 à la MDA. Un besoin de détente, de partage et de méditation pour avancer dans un contexte actuel pas facile.... Merci à Floriane pour son investissement auprès de l'AFR de Chambles.



## COURIR ENSEMBLE...

**Depuis maintenant 4 ans, Matthieu, Michaël, Nicolas et Sébastien encadrent bénévolement l'activité foot enfant. Cette année encore, cette activité rencontre un grand succès et les inscriptions sont croissantes d'année en année.**

Pour cette saison, 5 filles et 23 garçons se retrouvent tous les mardis après l'école de 16h30 à 18h au nouveau terrain de foot. Les séances s'organisent en différents ateliers mis en place par nos entraîneurs bénévoles mais ce sont les « petits matchs » de fin de séance qui sont les plus attendus.

Courir, challenge, partage et bonne humeur sont les maîtres-mots. Un futur Bleu est peut-être en formation à Chambles ! Merci à nos 4 coaches pour la transmission de leur passion auprès des enfants. Les adultes ne sont pas en reste, c'est la 2<sup>ème</sup> saison du « Sparta Chambles ». 21 adultes sont inscrits à la FSGT et 2 équipes viennent se dépenser chaque lundi et jeudi soir.

Vous êtes intéressés pour jouer avec eux, contactez-les au 06 99 90 68 19.

Nous attendons avec impatience leur résultat sportif de cette année...



➤ **Contact :** [afrchambles@gmail.com](mailto:afrchambles@gmail.com)





## JOUER ENSEMBLE...

**On ne change pas une équipe qui gagne, c'est une nouvelle saison pour Clarisse SABOT notre prof de sport adorée par tous nos petits Chamblous de 2 à 10 ans....**

Grâce au jeu, à sa bonne humeur et à sa pédagogie, elle donne goût au sport dès le plus jeune âge avec cette année 17 petites têtes blondes inscrites au Baby Gym les lundis à 17h45.

Avec un entraînement intensif mais toujours dans un esprit bon enfant et de partage, Clarisse entraîne 16 enfants de plus de 6 ans à la Gym au sol les lundis à 16h30.

Merci à Clarisse qui est présente à l'AFR depuis plusieurs années et qui est très appréciée des enfants.



## CRÉER ENSEMBLE...

**L'Aéromodélisme ... un club soutenu par l'AFR depuis de nombreuses années.**

Chaque semaine, le vendredi à partir de 17h30, et pour 2 heures de plaisir, Henri Pramalion transmet avec sagesse sa passion pour l'aéromodélisme à des enfants qui créent de leurs mains, bateaux et avions pour leur plus grande fierté. Merci à Henri ainsi qu'à Jean Claude GAUDIN et à Sophie BEGON, et d'autres avant eux, de faire vivre ce club plein de passion et de bonne humeur...



## SE RENFORCER ENSEMBLE...

**Une nouveauté cette année au sein de l'AFR, la gym douce...**

Clarisse SABOT nous a permis de reprendre l'activité de la Gym volontaire qui ne pouvait plus avoir lieu, et nous sommes heureux d'accueillir dans l'association 20 nouveaux membres.

Nous souhaitons que cette activité soit pérenne avec l'AFR et nous espérons que tous les participants pourront s'épanouir et pratiquer une activité adaptée à leur besoin. Merci à eux de nous faire confiance.

## L'AFR ENSEMBLE...

**C'est ensemble avec tous les bénévoles et nos intervenants, que l'AFR peut avancer et proposer sur la commune de Chamblès autant d'activités.**

C'est ensemble avec l'équipe municipale, que l'AFR peut avoir des salles à disposition pour les activités. C'est ensemble avec les Chamblous et Chamblouses, que l'AFR peut continuer d'exister car vous êtes toujours aussi nombreux à vous inscrire à nos activités.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'AFR, simplement apporter une aide ponctuelle ou participer à une activité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre de l'équipe ou par mail [afrchambles@gmail.com](mailto:afrchambles@gmail.com)

Toute l'équipe de l'AFR Chamblès vous souhaite une très bonne année 2023.

## ACTIVITÉ

# Club modélisme Aéro-Naval

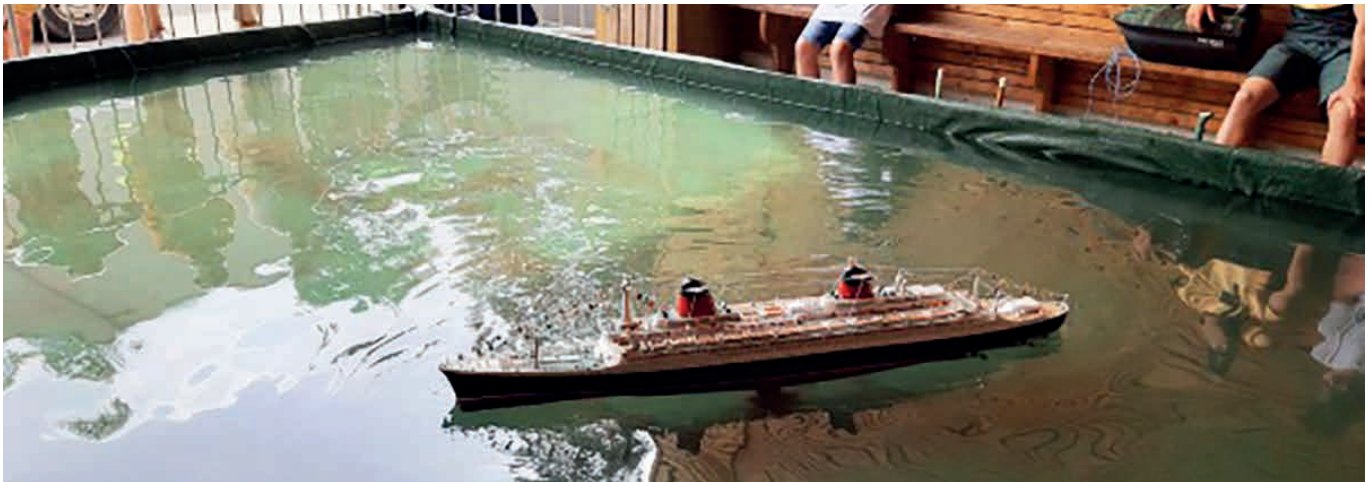
**Pour ce 2<sup>ème</sup> semestre 2022 un clin d'œil aux assistants modélistes que sont Sophie, Jojo et Jean-Claude, dont l'aide s'avère précieuse. Ils encadrent l'activité avec toute leur bonne volonté.**

Côté bateaux, les modèles ne sont pas encore prêts pour le départ de la Route du Rhum. Si Clémence, Elisa, Célestin et Axel se sont mis en sommeil pour cette année, Gabin, Matéo, Téméo et Arthur continuent la construction du Mississippi, rejoints par Malo qui avait terminé son avion vol libre.

Côté avions, Justin et Bastien progressent dans la construction de leur deuxième avion radiocommandé ; ils ont été rejoints cette année par Tom qui découvre pour sa première année la construction en balsa du modèle PIF ( avion dit « vol libre »). Gabin a progressé ce semestre en découvrant le pilotage radiocommandé avec Jean-Claude sur le terrain du club de Fonds Barrils à Grézieux le Fromental.

Une surprise pour cette nouvelle année fut de voir Nathan, jeune modéliste revenir au club en tant qu'encadrant.

Enfin, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes les familles ainsi qu'aux jeunes modélistes dans la réussite de leur construction au cours de la nouvelle année.



► Pour contacter le club de modélisme aéro-naval : 06 80 11 11 93 • [henri.pramalion@neuf.fr](mailto:henri.pramalion@neuf.fr)

## ACTIVITÉ

# Chamb'Art

**Se rencontrer, se retrouver, échanger pour dessiner, peindre, bidouiller, bricoler tel est l'objectif que s'est fixé Chamb'Art.**

Certaines séances sont accompagnées par un artiste, d'autres sont en autonomie.

C'est du côté de la matière et du papier que nous sommes allés pour commencer cette année, avec des sculptures en pâte en papier et chacun s'en est donné à cœur joie pour réaliser son propre projet.

Au mois de janvier / février, c'est autour de la terre, encore la matière, que nous nous retrouverons pour 3 séances. Chacun pourra s'essayer à cette technique, avec ses idées et son imaginaire à partir d'un thème commun.

Puis en mars / avril, nous aborderons le dessin, le croquis pour 3 séances également

Nous nous retrouvons à la vieille école le mercredi soir de 18h- à 20h, il y a encore quelques places, si vous êtes intéressé.e.s

► **Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au :**

Gisèle Thouilleux : 06 47 16 27 44 • Mireille Faure : 04 77 52 19 96



ACTIVITÉ

**TACT**

**Toute la troupe de TACT vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année !**

**Rendez-vous en 2023.**



INTER VILLAGE

# Foyer rural



**Samedi 25 juin à partir de 14 heures dans le pré communal (cabane des chasseurs), le Foyer Rural de Chambles et la commune de Caloire ont organisé la 1<sup>ère</sup> fête inter villages.**

Il a été proposé des animations pour toute la famille, le défi entre hameaux de Chambles et la commune de Caloire a vu le trophée remporté pour la 2<sup>e</sup> année par le bourg de Chambles sur le fil, seul 1 point d'écart a fait la différence avec Caloire, félicitations aux 58 concurrents de Caloire. Attention l'année prochaine les résultats vont être serrés et la rencontre rude !

Malgré la tempête qui s'est abattue sur le site (provoquant de nombreux dégâts, dont notre appareil photo et écourtant la fête de la musique), et grâce au dynamisme des participants, la soirée paella s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec 150 repas servis (merci aux cuisiniers chamblous).

Remise en jeu du trophée l'an prochain.

Un grand merci aux bénévoles chamblous et çaloiriens pour cette réussite.





### VIDE-GRENIER, UN VIF SUCCÈS !

Le dimanche 11 septembre a eu lieu le vide-grenier avec 80 exposants, un petit matin frais et brumeux qui n'a pas empêché les vendeurs et chineurs d'être au rendez vous. Dans la journée le soleil a permis la présence d'un grand nombre de visiteurs tous prêts à revenir l'année prochaine.



### AGENDA

#### Prochains rendez-vous à vos agendas :

- Montée de Chambles : 31 décembre 2022
- La marche des œufs au mois d'avril
- Fête de la musique et inter villages : samedi 24 juin 2023
- Vide-grenier : le 10 septembre 2023

### ORGANISATION

#### Le Foyer Rural gère également 2 sections ; Chamb'art et Gym préparation physique.

Venez rejoindre l'équipe.... Le Foyer Rural souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les Chamblous et vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

➤ **Pour contacter le foyer rural :** [foyerruralchambles@gmail.com](mailto:foyerruralchambles@gmail.com) • 06 82 64 91 54 • [foyer-rural-chambles.fr](http://foyer-rural-chambles.fr)

## ACTIVITÉ

# Chabl'Envi

## NOS MANIFESTATIONS

**Exposition pour les Journées du Patrimoine**

Pour la douzième année consécutive, à l'occasion des journées du patrimoine, nous avons organisé une exposition au château d'Essalois. Nous avons choisi de présenter 34 portraits de chablous réalisés par Paul Cassar. Ces journées ont rassemblé un public nombreux (plus de 600 visiteurs) et intéressé.

Nous serons au rendez-vous l'an prochain.

**DÎNER CONFÉRENCE**

Le samedi 19 novembre, nous avons organisé la traditionnelle soirée Chabl'envi. Cette année, c'est Marguerite Maurel qui s'est chargée de donner une conférence sur l'origine de nos patronymes. Elle a retracé brillamment l'histoire des noms de famille depuis l'antiquité et expliqué l'étymologie de plusieurs noms de chablous.

Tous les invités ont apprécié les soupes, la polenta et le jambon au madère, le crumble pommes et coings.



LA MAISON DU PATRIMOINE

**Le 1<sup>er</sup> novembre, nous avons fermé la maison du patrimoine.**

Chaque dimanche, nous avons reçu en moyenne une vingtaine de visiteurs. Nous avons pris plaisir à expliquer l'utilisation des miroirs aux alouettes, du piège à saumons ou de la lanterne sourde, à échanger avec des personnes qui nous parlaient de leur expérience.

Un jeudi du mois d'octobre nous avons reçu des étudiants en licence d'histoire de l'université Jean Monnet désireux de voir nos maquettes concernant l'oppidum d'Essalois.



UN DE NOS PROJETS :

**Pour la réouverture de la Maison du patrimoine, en avril, nous projetons de réaliser une exposition présentant « les archives des chamblous ». Pour cela nous avons besoin de vous.**

Nous recherchons : des documents (titres de propriétés, testaments, baux, tickets de rationnement etc.), des objets (objets de la vie quotidienne, objets de métiers, casquette et sifflet de chef de gare, etc.). Il n'est pas nécessaire qu'ils soient liés à Chambles, ils viennent de votre famille, ce sont vos archives. Ils seront présentés sous vitrine pour les protéger ou sur panneaux et vous seront évidemment restitués après l'exposition.

**Bureau de l'association :** Michel Autin : président • Chantal Cassar : vice-présidente • Marguerite Maurel : secrétaire  
Marie-Hélène Thiollière : trésorière

► **Pour contacter l'association :** collectif.chamblenvi@orange.fr  
Maison du Patrimoine 48, chemin de Ronde - 42170 Chambles

## ACTIVITÉ

# Club Amitié Loisirs

**Après les vacances caniculares, le club a repris ses activités avec en octobre son assemblée générale.**

Certaines prévisions ont été adoptées telles que l'achat de cimaises pour exposer les peintures réalisées par les adhérents. La reconduite du bureau a été adoptée à la majorité. L'AG s'est terminée par un apéritif dinatoire, suivi des jeux et activités. Fin novembre, nous avons fêté les anniversaires en 5 et 0 ; plusieurs adhérents ont été honorés. Plusieurs ateliers ont préparé le marché de Noël.

Les activités du club sont les jeux dont la coinche, les ateliers avec peinture, aquarelle acrylique huile -peinture sur porcelaine et enseignement du dessin. Cela dans toutes techniques et disciplines, poterie, modelage, sculpture et émaillage. L'enseignement est donné gratuitement, seuls sont demandés l'adhésion annuelle au club 15€ et un supplément annuel de 20€ pour les ateliers. Les activités ont lieu de 14h à 17h, les mardis pour la coinche et la poterie, et les vendredis pour la peinture.

**Le club continue ses activités conviviales telles que anniversaires, galette des rois, choucroute, bûche de Noël.**

Cours conseils et démonstrations sont donnés gratuitement par le président Riondel Ernest enregistré dans le dictionnaire des artistes cotés : [riondel.guidarts.com](http://riondel.guidarts.com).



**Joueurs de coinche, n'hésitez pas à venir au club !  
Bonne fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2023**

► **Pour contacter le club :** Mr Riondel, Président : 06 72 70 09 64 • Mme Battigelli, secrétaire : 04 77 52 46 96



## ACTIVITÉ

## ACCA

**Après un été chaud et un automne magnifique en termes de temps, nous sommes bien face à un changement climatique. Concernant la chasse, l'espèce sur laquelle on voit le plus d'impact de ce pseudo-réchauffement, c'est le sanglier. Le sanglier est un animal qui se reproduit relativement en importance.**

On s'aperçoit quand même que l'on a des hivers moins rudes, les petits marcassins souffrent moins de l'humidité et du froid, donc moins d'élimination des animaux naturellement comme ça le faisait avant lors d'hivers rudes. La population de sangliers a augmenté en France en partie par rapport à un climat favorable.

Pour le lièvre et le lapin, les pluies de printemps sont défavorables à la reproduction alliée à des maladies qui les impactent déjà lourdement.

Pour les gibiers de passage, la palombe, la bécasse, la bécassine, les canards, les migrations sont moins importantes que fut un temps. Ils ne ressentent plus le besoin de repartir et nichent de plus en plus chez nous.

Le chevreuil, dont la reproduction coïncidait avec la période de bourgeonnement de la nature, accuse un décalage défavorable actuellement avec la naissance des jeunes, le printemps est de plus en plus précoce et les naissances toujours approximativement aux mêmes dates.

Donc avec des paramètres différents, la chasse s'adapte en termes de prélèvements et de protection des espèces évidemment. Les points d'eau naturels et aménagés sont évidemment un élément très important pour les animaux en souffrance climatique.

L'ACCA de Chambles vous souhaite une excellente fin d'année bien arrosée à la veille de la nouvelle année.

A très bientôt, lors d'une manifestation festive communale à venir. Le bureau ACCA Chambles.



### **Vous aimez observer la faune ! Connaissez-vous l'application Vigifaune ?**

**Cette application lancée il y a déjà quelques années par la Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne Rhône-Alpes pour évaluer la mortalité routière (collisions) vient d'évoluer pour permettre de récolter de nouvelles données !**

Vous pouvez désormais saisir toutes vos observations d'animaux vivants ainsi que de nombreuses autres causes de mortalités comme par exemple les collisions avec une éolienne ou encore la prédation. Cette application est utilisable aussi bien par les chasseurs que par les agriculteurs, les bergers ou le grand public donc n'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous !

➤ **Pour contacter ACCA Chambles :** [accadechambles@laposte.net](mailto:accadechambles@laposte.net)

## ACTIVITÉ

# Notre Dame de Grâces

## La maison Elisabeth : un nouveau départ pour l'Association Notre Dame de Grâces

Depuis un an les passants sur le chemin de Notre Dame de Grâces ont pu voir progresser la réalisation du « dernier » chantier de l'Association Notre Dame de Grâces, la construction de la maison Elisabeth sur l'emplacement d'un bâtiment agricole désaffecté ayant appartenu à monsieur André TREVE. Le diocèse de Saint-Étienne l'avait acquis en 2011 pour compléter l'ensemble des maisons réhabilitées par l'association depuis 1978, l'Auberge du Bon Repos, la maison Marcel Légaut, l'Oratoire et les Ermitages.



Sœur Elisabeth avait fondé l'association en 1973 avec le Père Louis Tronchon. Elle habitait à l'entrée du hameau de Notre Dame de Grâces depuis l'an 2000. Elle a dû quitter Notre Dame pour entrer dans la maison de retraite de sa congrégation avant de décéder en décembre 2015. Le nom d'Elisabeth s'est rapidement imposé pour les membres de l'Association qui réfléchissait au nom à donner à ce nouvel équipement.

Il a fallu plus de six ans de réflexion, une dizaine d'esquisses et de plans différents avant d'arriver en 2018 à un plan cohérent, intégrant les exigences nouvelles pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et les nouvelles perspectives de l'association. Grâce à l'étude du cabinet Alliance, le projet de l'association s'est amélioré. Monsieur Bernard Trève, architecte, a suivi de bout en bout ce processus et le permis de construire a finalement été déposé à la fin de l'année 2020. Nous avons pu obtenir une subvention importante de la région et de l'Europe.

La pose de la première pierre a eu lieu le 13 novembre 2021 et le 18 novembre dernier c'était l'inauguration en présence de messieurs Dino Cinieri, Pierre Giraud, Olivier Joly, d'Eric Lardon, du département, de Monsieur Grangeon de Loire Forez et de Mgr Sylvain Bataille évêque de Saint-Étienne. La cérémonie a commencé par la présentation des travaux de Chamb'l'Envi sur le site de Notre Dame de Grâces. La maquette des lieux a été une révélation pour le public qui ne connaissait pas l'ampleur des constructions du 17<sup>e</sup> siècle et leur qualité. Michel Autin a su faire revivre le projet des oratoriens et son développement autour de Vital de St Pol.

La construction de la maison Elisabeth s'inscrit dans cette perspective patrimoniale et architecturale promue par l'association depuis près de 50 ans...Une continuité qui n'empêche pas la nouveauté. Une galerie permet l'accès à la nouvelle maison, formant comme un cloître en la reliant à l'oratoire.

Plus de cent personnes ont pu découvrir la grande salle au rez-de chaussée avec cuisine et sanitaire et à l'étage les sept chambres parfaitement équipées avec douche et WC. Monsieur Cinieri a insisté sur la qualité du travail des artisans locaux, en particulier les entreprises Bati Rénov et Lamanche. Monsieur Pierre Giraud s'est félicité de ce nouvel équipement qui embellit la commune. Mgr Bataille a salué la qualité du travail d'équipe autour de ce projet. Il est vrai que tout s'est fait dans une excellente collaboration autour d'Alain Bertin et Marie Laure Goujet qui assuraient la maîtrise d'œuvre au nom de l'Association avec l'Architecte, et avec le conseil d'administration.

Surprise, on a pu entendre la voix de Sœur Elisabeth racontant les débuts de l'association et son projet, grâce à l'enregistrement de Delphine... une voisine. Le frère de Sœur Elisabeth a rappelé la foi vivante de sa sœur et son dynamisme. Mgr Bataille entouré des prêtres de la paroisse, a ensuite invité à la prière pour confier cette nouvelle maison à la Bénédiction de Dieu. Et maintenant c'est un nouveau départ pour l'association Notre Dame de Grâces avec la possibilité d'accueillir dans de bonnes conditions de confort des petits groupes de personnes désireuses de vivre dans ce lieu des moments de rencontres, de fête familiales et des temps d'approfondissement spirituel.



### ► Le programme 2022-2023 de l'association est accessible sur le site :

centre-spirituel-notredamedegraces-chambles.fr • Une permanence d'accueil a lieu tous les mardis, mercredis et jeudis matin de 9h à 12h, et les vendredis de 14h à 17h • Téléphone au 09 88 39 18 23

ACTIVITÉ

**UNC**

**Cette année 2022, année du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin officielle de la guerre d'Algérie, la journée du 11 Novembre a revêtu une connotation particulière.**

En effet, cette guerre de décolonisation reste dans les coeurs de tous les anciens combattants d'Afrique du Nord et de leur famille. Elle a impacté grandement leur jeunesse et, dans beaucoup de cas, décidé de leur avenir.

N'oublions pas les soldats et supplétifs ainsi que nos compatriotes civiles, de toutes origines confondues, victimes d'exactions et de vengeances après l'indépendance de l'Algérie, et ceux pieds noirs et harkis, qui ont fait l'objet de répréhension lors de leur arrivée en France. Assumons notre Histoire et ne laissons pas salir leur mémoire, ainsi que celle de nos armées, par des propagandes mensongères, des accusations infondées et des falsifications outrancières.

Saluons la mémoire de tous les morts pour la France des conflits anciens mais aussi actuels dans lesquels sont engagés nos jeunes soldats... La liste est longue de ceux qui sont morts en opérations extérieures, notamment au Sahel, dans le cadre de l'engagement de la France dans la lutte contre le terrorisme. En cette période d'interrogation, dans un contexte international très troublé, restons fidèles aux valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui guident l'UNC depuis plus de cent ans. Face à l'adversité, soyons unis comme au front.



➤ Pour contacter UNC : [jean.prybilski@orange.fr](mailto:jean.prybilski@orange.fr)

## PEINTRE-SCULTEUR

**Ernest RIONDEL**

**Ernest RIONDEL peintre sculpteur. Il est né à Saint-Just Saint-Rambert en 1938. En 1950, alors âgé de 12 ans, il s'installe à Chambles dans le hameau de Noailleux, avec ses parents et son frère.**



*Ernest en train de peindre le restaurant du Sabot de l'Atre à Saint-Maurice-de-Lignon*

En 1957, il entre dans la vie professionnelle en tant que monteur électricien à la Compagnie des Houillères à Roche la Molière. Après les journées de travail, il a toujours un crayon ou un pinceau pour dessiner ou peindre.

En 1976, il construit sa maison d'habitation dans le même hameau. Puis, en 1980, il devient chef du laboratoire du centre d'étude des poussières. En 1995, il prend sa retraite comme chef de laboratoire mais pas celle de peintre. Il s'investit dans la commune au sein du club Amitié et Loisirs où il donne des cours de dessin et de poterie.

En 2005, Ernest crée son entreprise individuelle dans le secteur des arts du spectacle vivant.

Ernest aime peindre des paysages, des fleurs, des portraits, des scènes avec des personnages, etc. avec différentes peintures (huile, acrylique, aquarelle, pastel,...) et différents supports. Toutes ses œuvres sont des pièces uniques. Il est enregistré dans le Guid'Arts (dictionnaire des artistes cotés) et plusieurs fois primé aux expositions internationales de Paris. En tant que président du club Amitié et Loisirs, il aime partager sa passion lors des ateliers de peinture et poterie qu'il anime tous les mardis et vendredis après-midi à la MDA.

➤ **Un artiste chamblois à découvrir sur internet sur le site :** [riondel.guidarts.com](http://riondel.guidarts.com) • Ernest Riondel fait également partie des artistes internationaux référencés : [cnfap-artsplastiques.org](http://cnfap-artsplastiques.org) • Ernest Riondel, c'est aussi le poème et son illustration dans chaque parution de l'Echo de la Tour, et nous l'en remercions.

## PAYSAGISTE

**Les Paysages de Pauline & Victor**

**Ils ont créé leur entreprise en septembre 2021, et se sont installés dans la zone d'activité de Chambles.**

La S.A.R.L. Pauline & Victor aménage et entretient si vous le souhaitez vos extérieurs. Ils sont titulaires d'un bac économique et social suivi d'un B.T.S aménagement paysagé pour Pauline et d'un bac pro suivi d'un B.T.S. aménagement paysagé pour Victor.

Avec 6 années dans le métier (études comprises) ils peuvent satisfaire vos demandes. N'hésitez pas, contactez-les, ils seront à votre écoute.

**Vous êtes un professionnel chamblois et souhaitez apparaître sur un des prochains Écho de la Tour ?**

➤ **Contactez-nous :** [communication@chambles.fr](mailto:communication@chambles.fr)





# Agenda

**SAMEDI 7 JANVIER 12H**

**Voeux du Maire**

**VENDREDI 10 MARS 17H**

**Stage sur la communication non violente**

Notre Dame de Grâces

**SAMEDI 18 MARS**

**Coinche**

ACCA

**SAMEDI 13 MAI OU 10 JUIN**

**Bal du Foot**

AFR

**SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 MARS**

**Représentation théâtrale**

TACT

**VENDREDI 7 AVRIL**

**Assemblée générale**

Foyer Rural

**SAMEDI 8 AVRIL**

**Marche des oeufs**

Foyer Rural

**SAMEDI 23 AVRIL**

**Assemblée générale**

ACCA

**LUNDI 8 MAI 9H45**

**Commémoration armistice**

**SAMEDI 24 JUIN**

**Fête de la musique et inter-villages**

Foyer Rural

**SAMEDI 27 AOÛT**

**Vide-grenier**

Foyer Rural

**SAMEDI 11 NOVEMBRE 9H45**

**Commémoration armistice**

**SAMEDI 18 NOVEMBRE**

**Dîner - Conférence**

Chamb'l'Envi

**SAMEDI 25 NOVEMBRE**

**Soirée AFR**

AFR

**SAMEDI 16 DÉCEMBRE**

**Marché de Noël**

Inter-associations

**SAMEDI 31 DÉCEMBRE**

**Montée de Chambles**

Foyer Rural



# État civil

## NAISSANCES

**Nathan GARCIA** : né le 18 août 2022 Saint-Priest en Jarez

**Victoria PALAIS** : née le 27 août 2022 Saint-Priest en Jarez

**Liv AGUS MACH** : née le 8 septembre 2022 Saint-Étienne

**Céleste VIVIER** : née le 18 octobre 2022 Firminy

**Ethan LEBEAU** : né le 9 novembre 2022 Saint-Priest en Jarez

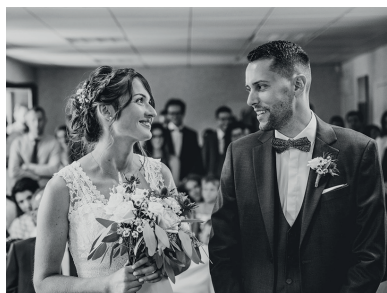
## MARIAGES



**Kylyan FAVRE**  
et **Léa BINI**  
le 16 juillet 2022



**Kévin BONNET**  
et **Pauline BAYLOT**  
le 30 juillet 2022



**Mathieu LAURIER**  
et **Anne-Charlotte BERNON**  
le 20 août 2022

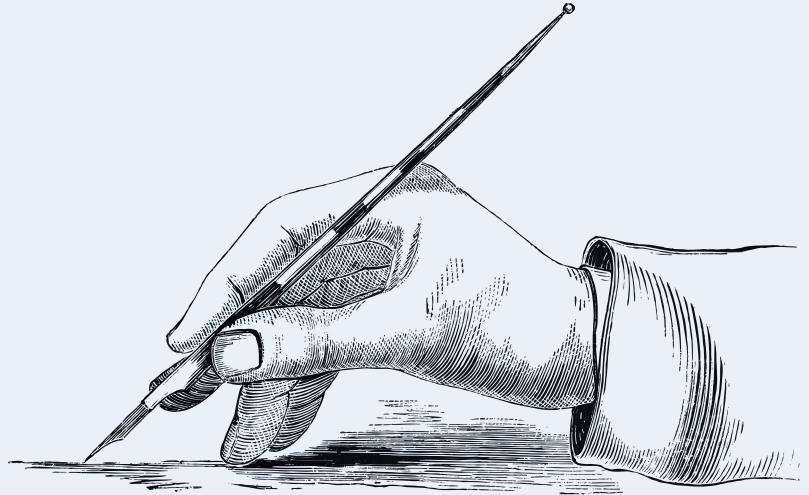


**Gaëtan JACQUES**  
et **Mathilde MATHEVON**  
le 29 octobre 2022

## DÉCÈS

**Alexandre DELOY** : le 12 septembre 2022

**Alexandre TUCOULAT** : le 26 octobre 2022



## NOTRE PLANÈTE

*Tout faire pour sauver la planète  
mais sans cesse le canon rugit.  
Ils tuent polluent pensent conquêtes  
Quand s'arrêtera leur folie*

*Ils avaient dit plus jamais ça.  
Ils avaient fait tant de promesses,  
Mais ils ont oublié tout ça,  
Insensibles au monde en détresse*

*Des guerres passées et la misère  
On en parle encore aujourd'hui.  
Nous ne cessons de faire des guerres  
L'humanité s'auto détruit.*

*Pourtant notre planète est belle.  
Pourquoi autant la torturer.  
Prenons garde qu'elle ne se rebelle !  
Car nous pourrions le regretter.*

*Certains humains ont oublié,  
ou pensent que c'est secondaire,  
qu'elle a un centre de gravité,  
modelé par des millénaires.*

*Belle comme une plume légère,  
son équilibre est en danger.  
Tranquille elle flotte dans l'univers  
Il ne faut pas la déranger.*

*La terre donne tout pour nous nourrir,  
Mais on lui dévore le cœur.  
Attention elle peut en mourir,  
Trop de progrès c'est du malheur.*

*Ils ont extrait des profondeurs  
des océans d'hydrocarbure  
Chimie industrie quel malheur  
Et plus de cent ans que ça dure*

*Ne touchez pas à l'hydrogène  
l'eau si rare viendrait à manquer.  
Cuivre pour moteurs, c'est la gangrène  
trop de minerai à exploiter*

*Souffrante de toutes ces ecchymoses,  
elle changerait son inclinaison.  
Nos puissants seront peu de chose.  
Ils n'auront pas de solutions.*

*Les océans changeraient de lit.  
Les sommets deviendraient des îles.  
La terre punira vos folies.  
Plus de géants et plus de villes.*

*Il n'y aura plus de frontières.  
Nature et temps seront amants.  
Mars cruel dieu de la guerre,  
Sera seul et sans combattant*

*Couche d'Ozone effet de serre,  
Finances politiques tout est bon.  
L'écologie est dans leurs serres,  
Du progrès naît la pollution.*

*Notre belle planète crie danger.  
Séismes, tempêtes et climat.  
L'argent ne peut rien y changer.  
La marche arrière n'existe pas.*

**RIONDEL Ernest**

# Journées Européennes du Patrimoine 2022

Infinis  
visages

Chambles

Essalois





# Numéros utiles

## NUMÉROS D'URGENCE

### Pompiers

☎ 18

### Samu

☎ 15

### Gendarmerie

☎ 17

### Enfance maltraitée

☎ 119 (appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone)

### Violences conjugales

☎ 3919 (appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone)

### Urgences personnes muettes, malentendantes

☎ 114

## SERVICES PUBLIC

### SOUS-PRÉFECTURE DE LA LOIRE

Square Honoré d'Urfé  
42600 Montbrison

☎ 04 77 96 37 37

### MAISON DU DÉPARTEMENT

53 rue de la République  
42600 Montbrison

☎ 04 77 96 56 12

### ALLO SERVICES PUBLICS

☎ 3939

Service renseignement administratif de 8h30 à 18h15 en semaine

Coût de 0,15 cts€/mn + prix de l'appel depuis téléphone fixe  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### PÔLE EMPLOI

☎ 3949 (Appel non surtaxé)

### DÉCHETTERIE

#### SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

☎ 04 77 36 91 48

Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 18h

*Fermeture exceptionnelle les jours fériés*

#### OFFICE DU TOURISME

[www.loireforez.com](http://www.loireforez.com)

### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1 rue de la Farge  
42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 52 38 48

26 boulevard Lachèze  
42600 Montbrison

☎ 04 77 96 84 35

### SERVICE TERRITORIAL LOIRE

(DDT Loire) 2 avenue Grüner  
42000 Saint-Étienne

☎ 04 77 43 80 00

### GENDARMERIE NATIONALE

250 route de Saint Marcellin  
42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 52 34 77

### LA POSTE

☎ 3631

(Appel non surtaxé)

2 rue Gonin  
Côté Saint-Rambert

10 rue de la République  
Côté Saint-Just

94 Bd Jean Jaurès  
Centre de tri

## SANTÉ

### CABINET INFIRMIERS

146 chemin de Ronde  
42170 Chambles

☎ 06 02 46 37 48

### CENTRE ANTIPOISON

Uniquement Lyon

☎ 04 72 11 69 11

### LABORATOIRE D'ANALYSES

Cinépole  
170 avenue du Stade - Bat. C  
42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 36 61 38

## COMMUNE

### MAIRIE

21 place de la Mairie  
Le Bourg

42170 Chambles

☎ 04 77 52 38 90

[mairie@chambles.fr](mailto:mairie@chambles.fr)

Ouverture au public :

Lundi : 14h à 19h

Mardi et Jeudi : de 8h à 11h45

Samedi matin : de 9h à 12h

(*permanence des élus*)

### ÉCOLE SUR LA COLLINE

25 place de l'École  
Le Suc

42170 Chambles

☎ 04 77 52 45 98

### MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

165, chemin de l'École  
42170 Chambles

Tél. : 04 77 52 45 98

## HORAIRES DES TRAVAUX PAR DES PARTICULIERS

**Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.